

Étanchéité sous SOPRANATURE®



ÉLÉMENT PORTEUR EN BOIS ET PANNEAUX À BASE DE BOIS

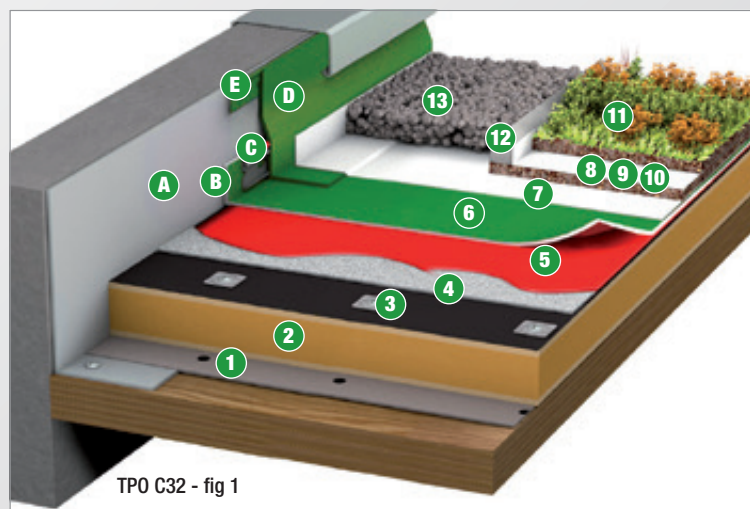
PENTE ≥ 1 %, avec isolant thermique

MEMBRANE EN ADHÉRENCE TOTALE

FLAGON® EP/PV-F à sous-face feutrée intégrée

COMPLEXE

- ▶ Pare-vapeur + isolant fixé ou collé
- ▶ FLEXOCOL A89
- ▶ FLAGON® EP/PV-F
- ▶ Écran anti-poinçonnant
- ▶ Protection végétalisée



TPO C32 - fig 1

Partie courante

- 1 Pare-vapeur bitume cloué
- 2 Isolant surfacé
- 3 Fixation isolant
- 4 ELASTOVAP
- 5 FLEXOCOL A89
- 6 FLAGON® EP/PV-F
- 7 Écran anti-poinçonnant
- 8 SOPRALITHE
- 9 SOPRAFILTRE
- 10 SOPRAFLOR
- 11 Végétation extensive
- 12 Bordure ajourée
- 13 Zone stérile en gravillon

Relevés

- A Costière métallique
- B Remontée du FLAGON® EP/PV-F
- C FLAGORAIL + FLAGOFIL TPO
- D FLAGON® EP/PV en relevé
- E Solin colaminé FLAGON® TPO

technique

ÉLÉMENT PORTEUR

- ▶ Sont admis les éléments porteurs en bois et panneaux à base de bois conforme à la norme NF DTU 43.4 ainsi que les éléments porteurs non traditionnels et panneaux OSB bénéficiant d'un DTA / Avis technique ou Cahier des Charges favorable pour l'emploi de la présente fiche.
- ▶ L'élément porteur doit être déterminé en tenant compte des charges réglementaires et de celles apportées par le système de végétalisation SOPRANATURE®
- Se reporter au CPP SOPRANATURE® et à l'Avis Technique SOPRANATURE® TOUNDRA.

PARE-VAPEUR

- Se référer à la notice technique pare-vapeur. Pare-vapeur et isolant sont indissociables car ils sont le mode de liaisonnement entre l'étanchéité et l'élément porteur. Pare-vapeur courant (Faible et moyenne hygrométrie) :
- ▶ Bitume - ELASTOPHENE® 25 ou ELASTOVAP® cloué et soudé au joint.
 - ▶ Polyéthylène - VAPOR FLAG (avec ou sans couche de régularisation selon état du support) obligatoirement associé à un isolant mis en œuvre par fixations mécaniques.
 - ▶ Pare-vapeur bitume/PU SOPRAVAP® 3 EN 1 assurant le collage de l'isolant
 - ▶ Isolant verre cellulaire collé à l'EAC NEO.

ISOLANT THERMIQUE

- Admis en DTA/Avis Technique ou Cahier des Charges pour recevoir une étanchéité synthétique en adhérence totale et sous complexe de végétalisation.
- ▶ Les isolants PSE, PIR ou PUR doivent être entièrement bloqués par fixations mécaniques.
 - ▶ Sur isolants surfacés bitume, mise en place de ELASTOPHENE® 25 ou ELASTOVAP soudé en plein
- Se référer à la notice isolant.

ÉTANCHÉITÉ

- En partie courante, la membrane FLAGON® EP/PV-F (épaisseur ≥ 15/10) - mise en œuvre en adhérence totale - est toujours remontée de quelques centimètres sur les reliefs et est fixée en périphérie de la toiture et de toutes émergences par FLAGORAIL + FLAGOFIL TPO. L'interposition entre l'isolant et FLAGON® EP/PV-F, d'une membrane bitumineuse de type ELASTOPHENE® 25 grésé permet une parfaite mise en œuvre de la membrane FLAGON® EP/PV-F. La colle FLEXOCOL A89 est étalée en plein à la raclette en caoutchouc, en simple encollage à raison de 0,4 à 1 kg/m² en fonction de la nature du support. Le recouvrement longitudinal est défini par la bande de membrane non feutrée en sous face. Le recouvrement transversal est réalisé par rapprochement « tête-à-tête » des lés et un pontage est effectué avec une bande de FLAGON® EP/PV (épaisseur ≥ 15/10) de largeur 12 cm minimum soudée de part et d'autre. Les relevés sont réalisés en membrane FLAGON® EP/PV soudée sur un profil en tôle colaminée fixé à raison de 4 fixations/m. Système bénéficiant de documents techniques.

ÉCRAN ANTI-POINÇONNANT

GÉOTEXTILE PET 300 g/m².

PROTECTION SOPRANATURE®

- Elle est conforme au CPP SOPRANATURE®, à l'Avis Technique SOPRANATURE® TOUNDRA ainsi qu'aux prescriptions des Règles Professionnelles de Novembre 2007 - Edition 2 et constituée des éléments suivants :
- ▶ Couche drainante : SOPRALITHE composée de granulats minéraux légers à forte porosité
 - ▶ Couche filtrante : SOPRAFILTRE - non tissé en fibres synthétiques
 - ▶ Couche de culture : SOPRAFLOR composée d'un substrat léger et organo-minéral assurant l'ancrage des racines et la nutrition des végétaux
 - ▶ Végétation : 5 aspects de végétation sont possibles et mis en œuvre au choix par semis, plantations ou rouleaux pré-cultivés :
 - 3 aspects de végétation extensive (TOUNDRA - PAMPA - GARRIGUE)
 - 2 aspects de végétation semi-intensive (GREEN - LANDE).
- La protection SOPRANATURE® est aussi proposée en caissette pré-cultivée : TOUNDRA BOX.

CLASSEMENT INCENDIE

Se rapprocher du Pôle Technique SOPREMA.

conseils

- ▶ La mise en œuvre de l'étanchéité en adhérence totale par collage permet de décaler la mise en œuvre du complexe de végétalisation.
- ▶ La zone stérile peut-être facultative si la protection est assurée par SOPRANATURE® TOUNDRA → se rapprocher du Pôle Technique SOPREMA.
- ▶ Chaque projet de végétalisation fait l'objet d'une étude qui détermine la ou les meilleures solutions techniques et économiques selon les contraintes propres de l'ouvrage (climat, pente, surcharge admissible). Transmettre le questionnaire au service SOPRANATURE® pour étude (fax : 03 88 79 84 44).
- ▶ La végétalisation de toiture apporte également des avantages intéressants en matière acoustique et thermique : consulter SOPREMA.
- ▶ En pratique une pente initiale de 3 % permet de pallier aux éventuelles déformations de la structure porteuse et des différentes charges. Voir DTU 43.3.

FLAG
by **SOPREMA**

SOPREMA
14, rue de Saint Nazaire - CS 60121
67025 STRASBOURG Cedex - France
Tél. : +33 (0)3 88 79 84 00 - Fax : +33 (0)3 88 79 84 01
E-mail : contact@soprema.fr - www.soprema.fr